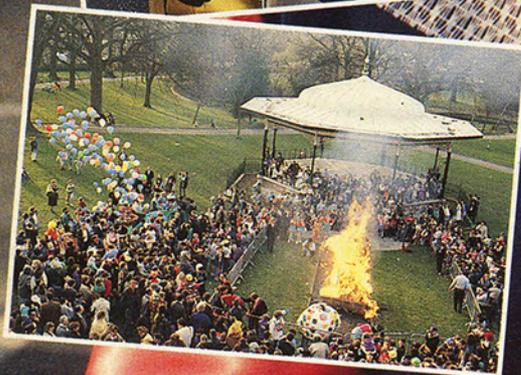


VIVRE à CROIX

Journal Municipal et d'Information



Le 18 mars :
CARNAVAL
Sortez déguisés !

*10^e Salon des Antiquaires
du 16 au 20 mars*

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 56 - Mars - Avril 1995

Société d'Horticulture et des Jardiniers de France Les Amis des Jardins de Wasquehal et environs

Dernières permanences pour le paiement des cotisations, l'inscription des nouvelles adhésions, Mardi 14 Mars de 18 à 19h au Foyer Honoré rue Lejeune à Wasquehal, et le Mercredi 15 Mars de 18 à 19h, en mairie de Wasquehal salle des consultations, entrée rue d'Austerlitz.

Samedi 22 Avril à 15h au Foyer Dutrieu rue Hoche, conseils sur le fleurissement par Monsieur Soulenq responsable du Service Espaces Verts de la Ville de Wasquehal, suivie d'une tombola gratuite entre les membres présents.

Samedi 29 Avril à partir de 15h, visite des serres municipales de Croix, rue W.Churchill.

Ecole Léon Blum

L'inscription à l'Ecole Léon Blum, pour la rentrée de Septembre 1995 se fait chaque Vendredi de 16h30 à 17h30, chaque Samedi sur rendez-vous

Tél : 20.72.10.72 de 13h30 à 15h30.

L'année scolaire se terminera par une grande fête, salle Dedecker, par une rétrospective des "Années Dubuffet".

Spectacle organisé par les enseignants et les enfants avec le concours de l'Association de Parents d'Élèves le 17 Juin à 15h. Venez nombreux applaudir le spectacle et nous encourager à garder une école dynamique.

Cette fête cloturera une année basée sur la communication à travers l'Art et les arts plastiques en particulier.

Association Croix Entraide

L'association prend de plus en plus sa place dans la vie de la Commune. Ses responsables se réjouissent de voir de nombreuses personnes profiter des permanences pour apporter des vêtements. Mais les difficultés de la vie sont telles que les familles défavorisées sont aussi de plus en plus nombreuses à fréquenter le vestiaire. L'effort doit donc être poursuivi.

Croix Entraide a également un besoin urgent de linge de maison et de vaisselle et lance un appel tout particulier dans ce sens.

Il faut d'autre part envisager déjà Noël 1995. Jouets pour les enfants, bibelots pour les mamans seront dès maintenant les bienvenus.

Un grand merci à l'avance.

En attendant, les responsables de l'association remercient vivement les enfants et les directeurs des écoles qui ont participé activement aux précédentes collectes.

Visites culturelles

L'office culturel propose d'organiser des sorties à vocation culturelle. Voici quelques thèmes qui peuvent être proposés :

- 1 - un musée restructuré : le musée de Tourcoing
 - 2 - circuit touristique : Croix
 - 3 - L'Avesnois, terre de traditions
 - 4 - Lille au fil des siècles
 - 5 - Saint-Omer, ville fortifiée
 - 6 - Site naturel : Samara en Somme
 - 7 - Tournai, ville d'art
 - 8 - Bruges ou la Venise du Nord
 - 9 - la sucrerie Beghin-Say
- Êtes-vous intéressé ?
Faites-le savoir à l'office culturel
Tél. 20.72.57.16

AURELIA'NIMATION

Pour l'éveil à l'art et à la culture.

Association loi 1901 - Déclarée à la préfecture du Nord

B.P. 141 - 59964 Croix Cédex

T. 20 36 84 82

L'association participera le 18 mars 1995 au "Carnaval dans les rues" avec des opérations de maquillages de fêtes en partenariat avec d'autres associations...

De plus AURELIA'NIMATION organisera en avril 1995 une manifestation culturelle avec diverses animations et principalement "Autour du livre" afin que la "lecture plaisir" soit appréhendée dès le plus jeune âge, avant même le déchiffrage, et que l'illétrisme, vecteur principal de l'exclusion, soit vaincu.

Stadium de Croix

Le stadium de Croix, créé en 1993, actuellement classé troisième de sa poule en 4ème division de district, désire renforcer ses structures pour les années à venir.

Dirigeants, joueurs, si vous êtes intéressés pour rejoindre une équipe d'amis, vous pouvez contacter Mr. Vincent Moreels au 20 86 14 99, les entraînements ont lieu à Beaumont le jeudi soir à partir de 19 H 30.

S.O.S. Dépression Amitié-Partage

Cette association s'adresse aux personnes tristes, aux personnes déprimées, à leurs familles, leurs amis, leurs soignants.

S'adresser à la M.J.C., 98 rue Jean Jaurès le lundi à 18 Heures.

Enfant Sourire du Monde

des ballons de foot... et des vêtements pour les enfants de soeur Marie-Léocadie à Ouidah, ou Bénin.

.... Ils y mettent tout leur coeur, à jouer au ballon ! Futurs champions, ou tout simplement des enfants comme tous les enfants du monde.

Les ballons sont les jouets les plus demandés pour les garçons. Mais des ballons solides car les épines de cactus, ça traîne partout, et ne pardonne pas !

Les petites filles aiment les robes colorées, les chaussettes roses, blanches, bleues... Les jours de fête, elles mettent des noeuds dans les cheveux pour tenir les petites tresses qui ornent leur tête. Et, comme on aime la fête au Bénin !

Seulement, les jolies robes colorées, les chaussettes blanches, roses, bleues, coûtent trop cher pour les mamans qui n'ont souvent même pas les moyens d'acheter le nécessaire, ni de payer l'école !

Enfant, Sourire du Monde fera bientôt un envoi pour le Bénin à la petite soeur Marie-Léocadie qui a, autour d'elle, beaucoup de petits garçons et de petites filles qui seraient heureux d'avoir un ballon et une jolie robe (les garçons aussi sont coquets) et fiers... Et puis aussi, des livres d'images et de lecture en français.

La layette est également bienvenue pour les bébés que soigne la petite soeur Marie-Léocadie au Dispensaire. Les mamans habillent leur tout-petit comme chez nous et un bébé qui a de la fièvre a besoin de laine.

Alors, vite, vite, apportez-nous dès maintenant à la permanence :

Enfant, Sourire du Monde

Mardi de 14 H à 18 H

Salle Notre Dame de Lourdes

Rue Quesnoy à Croix

Tél : 20 27 46 13

B.P. 18 - 59962 Croix Cédex

.....Ballons de foot, robes, chaussettes, chemisiers, chemisettes tailles de 4 à 16 ans. Tennis et baskets. Layette et vêtements jeune enfant ... et des rubans. En parfait état, comme vous avez l'habitude.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous. A très bientôt. D'avance, un très, très grand merci.

Danse Musique

L'association Danse Musique travaille suivant l'enseignement de François Malkovsky

"En appliquant les principes de mouvements normaux, purs, basés sur la justesse, sur l'équilibre, l'être humain acquiert la vraie souplesse, l'élégance, l'énergie et la beauté, rythme ses pensées, ennoblit ses sentiments, augmente ses réflexes et par là, sa vitalité, source de jeunesse éternelle" (Malkovsky)

Alors si vous avez entre 12 et 92 ans, et que vous désirez intégrer dans votre vie quotidienne des mouvements doux et harmonieux, vous pouvez vous rapprocher de notre association où vous découvrirez des mouvements basés sur l'observation de la nature, des hommes, des animaux, des éléments naturels.

au Centre aéré de Beaumont à Croix

un cours hebdomadaire : le lundi de 18 H 45 à 20 H 15

un cours mensuel : samedi 1er avril, 20 mai et 10 juin de 9 H 30 à 13 H.

un stage annuel : un week-end en automne

Tous renseignements auprès de :

présidente : Marie-Valentine HAVERLANT

T. 20 89 76 39

secrétaire : Michèle COLIN

T. 20 72 60 21

trésorière : Francie CLEMENT

T. 20 72 91 48

Culture et bibliothèque pour Tous

Pour favoriser la lecture chez les enfants, la bibliothèque de Croix-centre leur offre le prêt du 3ème livre pour deux livres empruntés.

Cette promotion durera quatre mois, de début mars à fin juin.

A la bibliothèque pour tous, vous trouverez toujours un grand choix de livres pour adultes, jeunes et enfants. L'équipe des bibliothécaires se tient à votre disposition pour vous conseiller dans les deux bibliothèques de Croix aux jours et heures suivants :

-Croix centre 8 rue de la Fonderie

Tél : 20 45 82 42

le mardi de 16 H 30 à 19 H

le mercredi de 10 H à 12 H

et de 14 H 30 à 18 H 30

le vendredi de 10 H à 12 H

le samedi de 10 H à 12 H

le dimanche de 10 H à 12 H

- Croix St. Pierre 28 place de la Liberté

le mardi de 9 H 30 à 11 H 30

le mercredi de 9 H 30 à 11 H 30

et de 16 H à 18 H

le samedi de 10 H à 12 H

Amicale des donneurs de sang bénévoles

"Don du sang - infos" (suite)

Pourquoi un examen médical avant le don ?

Chaque prélèvement est obligatoirement précédé d'un entretien médical et d'un examen, dont une prise de tension artérielle.

"Cet examen effectué par un médecin du centre de transfusion est orienté plus spécialement sur le dépistage des maladies transmissibles, dans un souci de protection du receveur, ainsi que la recherche des affections contre-indiquant le prélèvement, dans l'intérêt du donneur" (Arrêté ministériel du 22/9/93)

L'entretien médical confidentiel doit constituer une relation de totale confiance entre le donneur et le médecin. Il est demandé au donneur de répondre avec la plus grande franchise aux questions qui lui sont posées (dans les questionnaires qui lui sont remis "avant" et "après" le don), lesquelles abordent nécessairement certains aspects de la vie du donneur (antécédents médicaux, sexualité...) dans le respect absolu de la dignité.

L'entretien est une étape essentielle pour GARANTIR LA PLUS GRANDE SECURITE POSSIBLE, pour le receveur comme pour le donneur.

1995, année d'élections. Votez pour LA VIE ! OFFREZ VOTRE SANG.

Artistes Amateurs Croisiens

Après une période de vacances estivales mise à profit par les artistes amateurs pour faire le plein d'idées et de sujets en vue de leurs futures oeuvres, les ateliers de dessin, peinture, sculpture et peinture sur soie ont repris leurs

activités, rue Jean Jaurès, au mois de septembre 1994.

On peut dire que la publicité, faite suite au succès de l'exposition du 10ème anniversaire en Mai 1994, de la présence lors du Forum des Associations en Octobre 1994, des différents articles consacrés à ces événements dans "Vivre à Croix" et dans la presse locale, a porté ses fruits et nombreux sont, dans les ateliers, les nouveaux participants, plein de talent, qui profitent des conseils avertis des animateurs, artistes confirmés, ou des anciens toujours prêts à partager leur savoir. Voilà qui démontre l'utilité d'une telle association et surtout le fait qu'elle soit connue et reconnue.

Il y a cependant un petit revers à cette médaille car les cours sont à ce jour à la limite de saturation à cause de l'exiguïté du local actuellement mis à notre disposition par la municipalité croisienne, seul celui de la peinture sur soie dispose de quelques places. Nous espérons trouver prochainement une solution à ce problème d'espace par l'obtention d'une nouvelle salle mieux adaptée à nos activités, d'autant que celle utilisée actuellement, située dans une zone en pleine transformation, doit disparaître très bientôt. Nous savons aussi qu'il n'est pas si simple d'y trouver une solution. Nous sommes cependant certains que tous les moyens seront mis en oeuvre pour la trouver à la satisfaction de toute le monde y compris ceux qui attendent des places disponibles pour nous rejoindre dans nos activités.

Le repas de fin d'année de l'Association a eu lieu le 21 janvier 1995 au restaurant du "Beau jardin" avec la participation de 70 personnes. Ce repas, honoré par Monsieur Francis DEBEUNNE, qui a d'ailleurs évoqué au cours de son allocution tous les problèmes évoqués ci-dessus, s'est déroulé dans la plus grande cordialité, le tout rehaussé par un spectacle exceptionnel d'illusionniste et de transmission de pensée qui a laissé plus d'un convive pantois et rêveur, il y a vraiment des artistes dans tous les domaines.

L'A.A.A.C. fonctionne bien, les amateurs qui en font partie sont heureux de se retrouver chaque semaine et peut-être dans quelque temps aurons-nous la possibilité d'être plus nombreux, c'est ce que nous souhaitons.

Association des Artistes Amateurs Croisiens
53 rue Jean Jaurès 59170 CROIX
T. : 20 45 99 37

Association des Artistes Amateurs Croisiens
53 rue Jean Jaurès 59170 CROIX
T. : 20 45 99 37

Club culturiste croisien

Cours d'aérobic - abdo fessiers - step
Avec Rosa
le Dimanche de 10 H à 12 H

pour toute information se présenter pendant les heures d'entraînement :

Lundi - mercredi - vendredi

18 H à 20 H 30 Musculation

Dimanche

10 H à 12 H Musculation et aérobic

Comité de Quartier Saint Pierre Croix-Blanche Créchet

La réunion plénière de notre comité a eu lieu le samedi 28 janvier dernier. L'assistance était un peu moins nombreuse que de coutume. Peut-être faut-il constater que les deux sujets à l'ordre du jour, principaux sujets s'entend, ne suscitaient pas un intérêt général. En effet, la rénovation de l'école Pasteur concerne surtout les parents et les élèves de cette école maternelle et la "Pénétrante" qu'il faut désormais appeler "boulevard" puisque la vitesse y sera limitée à 50 km/H et qu'il sera muni de ronds points, avait fait l'objet d'une longue réunion publique le vendredi 27 janvier.

La rencontre fut quand même très intéressante. Le comité tient à apporter deux précisions :

- concernant l'opération "fonds de grenier", celle-ci aura lieu rue Kléber, comme d'habitude, le samedi 13 mai prochain. Les inscriptions se feront entre le 8 et le 11 mai. Les numéros de téléphone et les lieux où l'on pourra s'inscrire seront précisés dans la presse et par voie d'affiches en temps opportun.

- un Comité des Fêtes a été créé dans le quartier et nous en sommes heureux. Nous croyons cependant utile de préciser qu'il s'agit de deux organisations tout-à-fait différentes et distinctes - l'une - le Comité des Fêtes - ayant pris la charge de l'animation du quartier,

- l'autre - notre Comité - se voulant un lien entre la Municipalité et les habitants concernant les problèmes du cadre de vie. Seule l'opération "Fonds de grenier" dont il est question ci-dessus relève entièrement du Comité de Quartier St Pierre, Croix Blanche, Créchet.

Cela nous semblait utile d'être précisé.

La prochaine rencontre plénière est fixée au samedi 20 mai prochain en la salle Léon Jouhaux.

Il est rappelé également que si vous avez un problème urgent à soumettre, vous pouvez toujours nous contacter le premier lundi du mois, entre 18 H 30 à 19 H 30 à l'Office culturel.

Fédération Nationale des Combattants Volontaires

Vous êtes bénéficiaire actuellement de l'allocation différentielle du Fonds de Solidarité instauré depuis 1992 en faveur des anciens

combattants en Afrique du Nord chômeurs de longue durée en fin de droits.

A compter du 1er janvier 1995, ce dispositif va être amélioré :

- en portant de 4.000 Frs à 4.500 Frs le montant mensuel de l'allocation différentielle du Fonds de Solidarité

- en vous ouvrant la possibilité d'opter pour "une allocation de préparation à la retraite" si vous percevez l'allocation du Fonds de Solidarité depuis 6 mois ou plus.

Les indications qui suivent, ont pour objet de vous permettre de faire ce choix.

1 - le montant brut de l'allocation de préparation à la retraite est égal à 65 % de la moyenne des revenus mensuels de votre activité professionnelle durant les douze derniers mois ayant précédé votre privation d'activité. Vous pouvez le calculer à partir des justificatifs (bulletin de salaire...) en votre possession.

Le montant de cette allocation ne peut toutefois excéder le plafond mensuel brut de 7.000 Frs.

2 - le montant net de cette allocation, à savoir celui qui sera versé sur votre compte bancaire ou postal dans le cas où vous l'aurez demandé par écrit, sera fixé après déduction de votre couverture médicale (assurance maladie, maternité, invalidité, décès) au taux réduit de 5,5 % et de la Cotisation Sociale Généralisée au taux de 2,4 % sur la base de 95 % du salaire brut.

Par contre, pour ce qui concerne vos droits à la retraite, aucune cotisation ne vous sera précomptée, l'Etat assurant cette charge.

Pour tout renseignement contacter Monsieur BLAIN : 20 36 78 42

Association Aide à domicile aux retraités

Qu'est-ce que l'A.D.A.R. ?

Une association agréée dans le cadre des emplois familiaux qui offre :

"Aux retraités : un service d'aides à domicile formées, qualifiées, compétentes

La participation financière est modulée selon les ressources, si vous dépendez de la CRAM ou de régimes équivalents.

"A tous : actifs ou retraités : un service mandataire facilitant l'emploi d'employées de maison, garde pour enfants et personnes de tout âge.

La participation financière n'est pas modulée par les ressources.

- Dans tous les cas : exonération fiscale importante.

Alcooliques anonymes

Si vous avez un problème d'alcool, les alcooliques anonymes peuvent vous aider.

Réunions chaque lundi à 20 H 30 Maison pour tous 92 rue Jean Jaurès à Croix :

Tél. 20 75 72 61

Union des vieux de France

Depuis 1945, date de la création de l'association U.N.R.P.A. Vieux de France une section existe à Croix.

La société comprend de nombreux adhérents et pour fêter dignement ce cinquantenaire, un repas aura lieu le samedi 11 mars à 12 heures salle Jacques Brel.

D'autre part, l'assemblée générale de Printemps aura lieu le samedi 18 mars à 15 heures au siège le café P.M.U St. Pierre.

Le colis de Pâques sera distribué le vendredi 14 avril de 15 heures à 18 heures au siège.

Bibliothèque Croix Mackellerie

La bibliothèque est ouverte à tous : enfants, adultes, adolescents.

Un choix nombreux vous est proposé, pour votre distraction, votre culture, votre évasion.

Venez nous rendre visite.

Heures d'ouverture :

Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00

Jeudi de 10 H 00 à 11 H 45

Vendredi de 18 H 00 à 19 H 00

Bibliothèque Mackellerie. Résidence Van Gogh rue Louis Seigneur

Gymnastique volontaire de Croix.

" Toutes en formes "

Les mardi et vendredi de 10 H à 11 H salle de judo, stade Henri Seigneur, Bd. Emile Zola. Venez vous détendre et entretenir votre corps, nos animatrices diplômées vous feront oublier vos soucis pendant cette heure.

Renseignements en début de chaque cours.

Confédération Syndicale du Cadre de vie

APL - Nouvelles barrières dans l'accès au logement des plus démunis :

La nouvelle Loi de finances applicable au 1er Février 1995 supprime le droit à l'APL le premier mois d'une nouvelle location.

De plus, en cas de demande tardive, le locataire bénéficiait d'une rétro activité de deux ans maintenant ramenée à trois mois.

Ces nouvelles mesures ajoutées à la caution de un ou deux mois de loyer demandée au départ, rendent l'accès au logement encore plus difficile, sinon impossible, pour les personnes à faibles ressources.

LOGICIL - Les délégués C.S.C.V. ont obtenu, après de longues discussions, la gratuité, pendant deux ans, des contrats d'entretien des robinetteries, après une réhabilitation. Toujours dans le domaine des charges locatives, après intervention de nos délégués à la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement), cette dernière vient d'envoyer un courrier à LOGICIL lui demandant de régulariser la situation des charges d'assainissement non prévues dans le Décret du 27 août 1987 (eaux usées). Nous attendons la réaction de LOGICIL. Affaire à suivre.

CITOYENNETE - Prendre sa place dans la société en tant qu'électeur au moment des élections, mais aussi tout au long du mandat de ceux qui sont élus, en faisant entendre notre voix partout où cela est possible.

Nous affirmons qu'être "Citoyen actif" passe par une association telle que la C.S.C.V.

Si nous prenons l'exemple d'habitants dans un quartier en réhabilitation : quand ils se réunissent, prennent position sur ce qu'ils attendent de la réhabilitation, ce sont des "Citoyens actifs".

La C.S.C.V. est et doit rester un moyen permettant aux citoyens de ce pays d'exercer pleinement leurs droits, se défendre, se former et s'informer.

Permanences :

Le 1er Jeudi et le 3e Mardi
de 17 H 30 à 18 H 30 à l'Office Culturel
68, rue Jules Guesde à Croix

Combattants républicains et A.F.N.

L'assemblée générale s'est déroulée le 19 février dernier sous la présidence d'honneur de Monsieur Francis DEBEUNNE, Maire de notre ville et devant un auditoire nombreux comme les années précédentes.

La Commission informe ses membres adhérents, amis et sympathisants de retenir dès à présent la date du Samedi 22 avril prochain pour assister au banquet annuel de la section qui aura lieu Salle des fêtes Gustave Dedecker. Comme lors des précédentes éditions de ce rassemblement fraternel un menu très étudié et une partie musicale combleront tous les présents de ce jour là, pour un prix abordable. Dès à présent retenez cette date et n'hésitez pas à venir nombreux. Les inscriptions seront prises au siège fin mars et dans la première quinzaine du mois d'avril.

La section tient le 1er dimanche de chaque mois une permanence au cours de laquelle elle établit les dossiers divers et donne les renseignements sur le monde combattant et plus particulièrement pour les anciens d'A.F.N. Venez faire valoir vos droits, soyez assuré que

le meilleur accueil vous sera réservé. D'avance le Comité vous remercie.

Mini School

La Mini School de Croix a abordé la deuxième partie de son année.

Si ces activités vous intéressent pour les enfants de 6 à 11 ans (du CE1 au CM2) il vous est possible de vous informer auprès de Madame Bondue.

On ne peut intégrer un enfant en cours d'année s'il n'a jamais pratiqué l'anglais auparavant.

D'autre part, un voyage en Angleterre aura lieu les 6, 7 et 8 mai prochains, ouvert à tous.

Une première prise de contact avec la langue anglaise, même courte, est toujours bénéfique pour les enfants (et même pour les adultes).

Pour tous renseignements contacter : Madame Bondue au 20 27 66 00

Accordéon Club

L'Accordéon club de Croix a le plaisir d'annoncer à ses membres bienfaiteurs et amis de l'accordéon la date de son troisième concert de printemps, en la salle Jacques Brel, le dimanche 26 mars à partir de 15 H. Avec cette année une palette musicale très riche, de Rossini (la pie voleuse), West side story, the pink panther, le boléro de Ravel et autres morceaux aussi connus. Déjà la troisième année que l'accordéon est installé à Croix ! L'effectif grossit : de seize membres actifs en 1992, nous sommes passés à vingt et un. C'est dans ce but que l'école d'accordéon a été fondée rue Jean Jaurès à l'école primaire Victor Hugo à Croix et fonctionne le vendredi de 18 H à 20 H, pour un enseignement théorique et pratique de cet instrument venez vous joindre à nous.

Pour tous renseignements T. 20 70 32 26. A l'occasion de ce concert, en la présence des représentations de la fédération musicale du Nord - Pas de Calais, des médailles seront remises à certains membres de la société pour les années de services rendus à la musique.

Vie montante St Pierre

L'association signale aux amis retraités du quartier St Pierre que des réunions sont organisées chaque 3ème jeudi du mois. Cela se passe au presbytère à 15 Heures.

Mouvement vie libre.

Une grande espérance. Un nouveau mode de vie. Une nouvelle joie de vivre. Sans alcool garder la forme.

Permanence : 1er samedi du mois de 15 H 30 à 16 H 30 à l'Office culturel 68 rue Jules Guesde à Croix, ou appeler M. De Gres au 20.83.64.71.

Chorale "Chantons ensemble"

Oui... les répétitions de la chorale se font désormais en l'Auditorium de l'école de Musique, rue Jean Jaurès. Les horaires ne sont pas changés... le Mardi de 14 H 30 à 16 H 30. Le nombre croissant de choristes "féminin" pose problème problème que l'on rencontre dans toutes les associations de "moins jeunes". C'est le déséquilibre entre le genre masculin et le genre féminin. Appel est donc lancé aux hommes désireux de "chanter" avec nous.

Radio-Club du Nord de la France

En ce début d'année, notre club a eu la surprise et le plaisir d'apprendre que Monsieur Pascal VINCENT, notre secrétaire adjoint a brillamment réussi son examen de télégraphie et obtenu la licence E, ce qui représente pour un radioamateur le nec plus ultra. L'ensemble de notre association félicite notre ami Pascal.

Le 23 avril 1995, notre club recevra, à l'occasion de son assemblée générale l'A.R.A.N. 59, l'Association Radio Amateurs du Nord (ex REF59). Cette même journée sera celle du Radio amateurisme, puisqu'elle sera la "Journée internationale du radioamateurisme" et nous fêterons le soixante-dixième anniversaire de l'Union Internationale des Radio Amateurs (I.A.R.U.) et celle du Réseau des Emetteurs Français (R.E.F) C'était à Paris le 17 avril 1925. Le Réseau des Emetteurs Français, Union R.E.F. a proposé de faire une manifestation informant sur ce qu'est un radioamateur, le 2 mai et non le 23 avril.

Je profite de ce texte pour faire appel au Collège Boris Vian, si les élèves de ce Collège sont intéressés par une journée d'information et de démonstration le Samedi 20 Mai, notre club est prêt à y participer.

Association des locataires de la Résidence Flandre à Croix

L'Assemblée Générale des locataires de la résidence Flandre à Croix aura lieu le Vendredi 7 Avril 1995 à 20 h en la salle bis (derrière la salle des fêtes Dedecker). Le bureau espère que les locataires viendront nombreux pour discuter des problèmes actuels de la résidence.

Un "pot" de l'amitié cloturera cette réunion.

INFORMATION

Aide sociale
Gérard DELCROIX, nouveau conciliateur4

ASSOCIATION

L'association des commerçants innove
Aider les enfants du Bénin
Croix Philatélie5

AGENDA

Un printemps qui bouge : une quinzaine culturelle.
Salon de la gastronomie et de la table
Exposition. Visite des serres. Musique.
Challenge jaune.6-7
Salon des antiquaires8

EN COUVERTURE :

CARNAVAL DE CROIX

Cette tradition venue des temps lointains, de la Grèce antique et de Rome, la tradition des Fêtes de Dyonisos se poursuit jusqu'à nous.

Le soleil lointain réchauffe peu à peu la terre et le CARNAVAL va honorer ce retour.

Peu à peu le CARNAVAL permet aux gens d'échapper à leur condition sociale. Riches et pauvres pouvaient enfin se mêler, cachés derrière leur masque, ils changeaient de rôle et de rang.

Le thème du CARNAVAL de Venise sera à l'honneur. Aussi plus que jamais les masques, l'intrigue, les costumes seront à l'honneur.

Les Aviateurs de Wazemmes transformés en cantatrice, gondolien... ainsi que le Théâtre du Guedo avec la "Grande Tentation de Saint Antoine" avanceront au rythme du Showband Majestic.

Des grosses têtes, des échassiers en folie, des personnages masqués aux couleurs variées paraderont ensemble dans l'unique cortège qui sillonnera la ville selon le parcours suivant :

1^{er} départ 15 h

MJC/MAISON POUR TOUS
Rue Jean Jaurès - Rue Kléber

2^{ème} départ 15 h 30

PLACE DE LA LIBERTÉ (ST PIERRE)
Place de la Liberté - Contour Saint Pierre
Rue Delescluse - Rue Jules Guesde
Av. des Deux Moulins - Bld Emile Zola
Rue de la Gare - Place des Martyrs
Place de la République
Rue Jean Jaurès

Entrée parc de la Mairie (par devant)
L'arrivée se fera vers 17 h dans le parc de la Mairie où le Bonhomme-Hiver sera mis à feu.

Place au Printemps !

Deux points de maquillage animés par l'Association Arc-En-Ciel seront mis en place à partir de 13 h :

- Au Point Accueil Jeunes ,
165 rue Kléber
- A la MJC/Maison Pour Tous,
93 rue Jean Jaurès.

**A VOS COSTUMES
ET A VOS MASQUES
Rendez-vous
le SAMEDI 18 MARS
à partir de 15 h**

ELECTIONS · ELECTIONS · ELECTIONS · ELECTION

VOTE PAR PROCURATION

Cette année auront lieu les élections présidentielles (les 23 avril et 7 mai) et les élections municipales (les 11 et 18 juin). Il est possible, de ces consultations de voter par procuration.

Le code électoral prévoit que pour les raisons telles que la maladie, cure, vacances, séjour en résidence secondaire, déplacement professionnel ou sportif, ou autres, les électeurs absents le jour du scrutin ont la possibilité de voter par procuration.

Pour voter par procuration, le mandant (personne absente le jour des élections) désigne un mandataire (personne qui vote à sa place) parmi les électeurs croisiens.

Un électeur croisien ne peut détenir qu'une seule procuration.

Quelles sont les formalités à remplir ?

• **Les personnes ne pouvant se déplacer :**
Le mandant doit retirer en mairie ou au commissariat de police un formulaire (3 volets), le remplir lisiblement en lettres majuscules. Pour les femmes mariées, mettre le nom de jeune fille suivi du nom d'épouse (exemple : Madame DUPONT, épouse DURANT). Remettre le formulaire accompagné du justificatif de votre absence, de votre carte électorale, la carte d'électeur de votre mandataire ou la copie au commissariat de police.

• **Les malades demeurant à domicile :**
Si vous ne pouvez pas vous présenter, demandez le passage d'un officier de police en téléphonant au commissariat de police :

20 72 46 78.

Vous aurez à lui fournir lors de sa visite :

1. Un certificat médical ou votre carte d'invalidité
2. Votre carte électorale
3. La carte d'électeur de votre mandataire ou la copie de celle-ci.

• **Les malades hospitalisés :**
Demander au secrétariat de l'établissement où vous êtes hospitalisé de prendre rendez-vous avec l'officier de police du commissariat dont dépend l'établissement.

Vous aurez à fournir lors du passage de l'officier de police :

1. le certificat d'hospitalisation
2. votre carte électorale
3. la carte d'électeur de votre mandataire ou la copie de celle-ci.

Pour éviter les files d'attente, ne vous rendez pas au bureau de vote entre 11 h et 13 h, mais plutôt entre 14 h et 17 h.

a décision de ne plus être candidat lors de la prochaine consultation électorale a suscité commentaires et interrogations, et je veux, ici-même, m'en expliquer.

Renoncer aux responsabilités de Premier Magistrate d'une Commune, après les avoir assumées avec passion durant douze années n'est pas un choix facile.

J'ai jugé plus sage de ne point repartir pour six ans à mon âge, exprimant le souhait qu'une équipe plus jeune et renouvelée prenne le relais avec la volonté de poursuivre ce qui fut entrepris et réalisé collectivement depuis douze années.

Bien des témoignages d'amitié, de reconnaissance m'ont été adressés. Chacun comprend, même s'il la regrette, ma décision. Ces marques d'estime me touchent beaucoup. Cette relation, empreinte de cordialité, de confiance, je l'ai vécue intensément, tout au long de ces deux mandats. Elle a été pour moi une aide, un soutien considérable dans les périodes plus difficiles que j'ai eues à traverser.

Avec l'équipe municipale, je crois pouvoir le dire, nous avons fait du bon travail - cette opinion est reconnue, partagée. Mieux Vivre à Croix était l'objectif que nous nous étions globalement fixé. Bien des choses ont changé, et ce, dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. J'aurai l'occasion d'y revenir plus en détail, dans le prochain Bulletin Municipal.

Mon regret - il est hélas partagé par tous les Maires de France - c'est d'avoir vu le chômage se développer, sans grand moyen de le juguler au niveau communal. Je crains qu'il faille beaucoup de temps et d'efforts pour en sortir dignement, car nos mentalités doivent changer, notre esprit de responsabilité grandir.

Hommes politiques, nous sommes dans notre très grande majorité, gens honnêtes et dévoués. Il nous appartient de contribuer à la réflexion, à la recherche, à l'évolution des mentalités et habitudes.

La croissance économique va revenir : jamais toutefois, elle n'apportera, à elle seule, le plein emploi que nous avons jadis connu, c'est pourquoi notre mission est de provoquer, d'accompagner cette remise en cause de nos habitudes.

J'ai toujours voulu parler clairement - ne pas farder la vérité ou encore pratiquer la démagogie - mais plutôt appeler à la responsabilité individuelle et collective, comme à l'effort quand il est nécessaire. Je crois, comme beaucoup de mes collègues, que nos concitoyens sont parfaitement capables d'entendre ce langage, de le comprendre et de participer.

Puisse le débat démocratique se vivre au niveau des questions essentielles - de ce qui fait la vie aujourd'hui, celles des années à venir - dans la sérénité, la tolérance - dans une loyale confrontation des idées et des projets.

C'est bien tout cela qui fait la démocratie qui permet la libre expression. Faisons de cette liberté le meilleur usage.

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix



BULLETIN MUNICIPAL

AIDE SOCIALE

Le système français de protection d'aide sociale est constitué de multiples dispositions légales et réglementaires dont la complexité interdit souvent une information efficace du grand public. Dans ces conditions, trop nombreux encore sont les citoyens qui connaissent mal leurs droits sociaux. Les personnes en situation de précarité ou en voie d'exclusion souffrent

particulièrement de cette situation. Afin de les informer sur les droits sociaux auxquels ils peuvent prétendre, le Conseil Général du Nord a décidé de mettre en place, à compter du 5 janvier 1995, au sein de ses services, un numéro vert, le :

N° Vert 05 11 59 59
APPEL GRATUIT

Ce numéro vert vous permettra de joindre directement un correspondant qui aura pour mission d'analyser les problèmes

que peuvent rencontrer, en matière d'aide à l'assurance maladie et d'accès aux soins médicaux, les plus dévalorisés.

Ce correspondant pourra être joint directement du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30.

En dehors de ces horaires, ainsi que les samedis et dimanches, un répondeur enregistrera vos messages, de telle sorte que vous puissiez être recontacté rapidement.



GERARD DELCROIX NOUVEAU CONCILIATEUR

A partir de ce mois-ci, Monsieur Gérard DELCROIX assume les fonctions de conciliateur. A ce titre, il tentera de résoudre les petits litiges qui lui seront soumis. C'est bénévolement que ce Croisien d'origine, de 72 ans, père de six enfants, se met au service des justiciables. Une mission qui exige compétence et dévouement, des qualités dont a fait preuve Monsieur DELCROIX tout au long de sa carrière - il fut avocat durant 45 ans - et au travers de ses nombreux engagements dans la vie associative et publique - il fut notamment conseiller municipal à Croix de 1953 à 1959 et à Villeneuve d'Ascq de

1983 à 1995 (il vient de démissionner pour pouvoir assumer son rôle de conciliateur). Notons qu'il est également professeur à la faculté libre de droit de Lille et qu'il continue à enseigner.

Un conciliateur a pour mission, peut-on dire, de "tout arranger pour éviter un procès". Il tente de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends entre des particuliers. Il essaie de rapprocher les intervenants, de leur permettre d'échanger leurs points de vue et, si possible, de trouver un terrain d'entente. Ainsi, il recherche une solution que les parties acceptent d'un commun accord. Si l'une d'entre elles refuse, le conciliateur ne dispose d'aucun pouvoir de coercition.

Le conciliateur intervient, en général, pour résoudre les petits litiges tels que les troubles survenus dans les rapports de voisinage ou les recouvrements de créance ou en matière de médiation pénale liée à la petite délinquance. Est alors élaborée une possibilité d'indemnisation de la victime. Ici apparaît un rôle éducatif du conciliateur non négligeable. On com-

prend, dès lors que l'étendue de l'intervention du conciliateur dépend largement de la confiance que placent en lui les justiciables mais aussi de leur bonne volonté. Aussi la personnalité de l'homme qui a en charge la mission est-elle primordiale. C'est avec cœur et conviction que Monsieur Gérard DELCROIX va s'attacher à ce nouveau rôle, rappelons-le bénévolement.

Aujourd'hui, il met à la disposition des habitants du canton de Roubaix sa formation et sa grande expérience afin de résoudre au mieux et à l'amiable les problèmes qui peuvent se poser. Il dit lui-même : "Trouvons de bons arrangements pour éviter de mauvais procès".

Pour le rencontrer, il suffira de se rendre **chaque lundi de 9 h à 12 h dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, rue Déjardin** où il assurera sa permanence. Notons que les sociétés et les associations peuvent aussi le solliciter. La comparution des parties est toujours volontaire et ne les expose à aucun frais. Elle garde, en outre, un caractère de confidentialité.

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS INNOVE

La variété et la qualité du commerce croisien sont reconnues. L'on dénombre dans la commune près de 170 commerçants et artisans. Loin de se contenter d'une telle situation de fait, une association s'est créée au printemps de l'année dernière. Elle a pour objectif de recréer une dynamique commerciale et de profiter de quelques atouts existants tels que la situation géographique intéressante de Croix, l'arrivée prochaine du métro ou les caractéristiques mêmes du

commerce local pour démontrer ses capacités à offrir choix, qualité, service ou conseil. Sans oublier que pour affronter les difficultés que chacun peut rencontrer dans la situation économique actuelle, il vaut mieux être solidaire et uni !

Dès lors, Marie Callens, présidente de l'association, aidée d'autres personnes très actives ont mis en place différentes animations. Ainsi, 36 commerçants ont participé à l'opération fête des mères qui consistait à

offrir une rose à chaque cliente. En octobre dernier, la quinzaine commerciale a permis à une habitante de la commune de gagner un voyage aux Baléares. Enfin, en décembre, près de 90 commerçants et artisans ont mené à bien l'opération "Croix qui pétille". Les responsables de l'association ont encore bien des idées à concrétiser. Ils cherchent également des personnes, commerçantes ou non, prêtes à les aider dans leur tâche. Une nouvelle dynamique est née.

AIDER LES ENFANTS DU BENIN

Elle est tout Sourire, la petite sœur Marie-Léocadie... Et, lorsqu'elle constate l'augmentation du poids d'un bébé à sa consultation des petits, c'est l'explosion de joie !

Pourtant, la tâche n'est pas facile pour elle au **Centre Anti Lèpre des Saints-Anges**. Il faut faire avec les moyens du bord, c'est à dire, insuffisants.

Mais, jamais une plainte, une lettre catastrophée, pas de misérabilisme... Tout simplement, elle envoie le résultat annuel des consultations, avec les chiffres comparatifs. Et puis, quand même, lors d'un dernier courrier, elle exprime sa tristesse de ne pouvoir réaliser l'agrandissement du dispensaire des Saints-Anges. La récente dévaluation du Franc C.F.A. a fait s'éva-

nuir ses espoirs. 50% de diminution de pouvoir d'achat... Cependant, elle espère ! Elle nous adresse la liste du matériel médical et de laboratoire nécessaire à l'équipement indispensable, et même les indications utiles pour le meilleur acheminement des envois. Nous lançons ici un **APPEL, pour nous aider à trouver** : stéthoscopes, appareil pour examens d'oreilles, aspirateur de mucosités, thermomètres, pèse-bébés, nécessaire pour les pansements, tensiomètres, microscope électrique, appareil radiographique, échographique, matériel pour maternité, etc. Egalement matériel de dépistage de laboratoire (la liste complète est à l'Association).

Enfant, Sourire du Monde, s'attache aussi beaucoup à cette action auprès des enfants lointains, et en particulier de l'Afrique francophone. Nous suivons depuis 4 ans des écoliers, qui grâce au parrainage peuvent suivre l'école.

Venez nous voir... vous renseigner... à la permanence

Enfant, Sourire du Monde
le mardi de 14 h 30 à 18 h

Tél. 20 27 46 13.

A BIENTOT

CROIX PHILATELIE

L'association philatélique est née au milieu de l'année 1993. En tant qu'étude des timbres poste et de tout ce qui les concerne, elle a pour adeptes les collectionneurs de tout ce qui touche à l'affranchissement et à la poste (timbres, cachets et flammes, cartes postales, souvenirs émis par les services postaux...). Elle est un passe temps agréable, instructif, personnalisé. Grâce à l'association croisienne, les personnes intéressées pourraient rencontrer d'autres personnes partageant la même passion, capables de les aider dans leurs recherches et échanger idées et timbres. Croix Philatélie dispose aussi d'une bibliothèque où livres et revues spécialisés peuvent être consultés ou empruntés, d'un service d'achat des nouveaux timbres ou de matériel. Autre originalité : une section jeune qui ne cherche qu'à se développer !

Croix Philatélie a son siège
à l'Office Culturel de Croix,
68, rue Jules Guesde.

Le président est Antonio Guiret.

Tél. 20 27 62 36



UN PRINTEMPS QUI BOUGE...

DU 22 MARS AU 9 AVRIL
CINEMA • THEATRE • EXPO • ROCK • BURLESQUE
MARIONNETTES • REPORTAGE • COMEDIE MUSICALE
JAZZ • ACCORDEON • CHANSON FRANÇAISE

"Un printemps qui bouge..." c'est le nom que porte tout un ensemble d'animations, manifestations, spectacles proposés pendant 19 jours du 22 mars au 9 avril. Cette initiative permet de créer une dynamique autour des ressources culturelles bien réelles à Croix qu'il s'agisse du théâtre, de musique, de marionnettes, de cinéma, de

reportage, de comédie musicale. Pour concrétiser cette opération, sept associations croisiennes se sont réunies et ont mis en place cette quinzaine culturelle qui vous est présentée. Il s'agit de : Esthésie, la M.J.C., le Foyer Saint Pierre, Espace culture loisirs, l'école Jean Lebas, l'Accordéon Club de Croix, le théâtre La Guignotte. A

eux se joignent trois groupes extérieurs : le groupe Docteur Zigmund, le groupe les Voyageurs Immobiles, un quatuor de saxophones. Ensemble, ils vont proposer plus de quinze manifestations différentes pour un public de 3 à 77 ans. Un programme varié, riche. Une belle idée qui, espérons-le remportera un grand succès !

CALENDRIER - TARIFS

22 mars 15 h Salle J. Cocteau	"EMBOUILLAMINI" par la Compagnie ABACA Spectacle jeune public à partir de 6 ans. Organisation MJC Croix. <i>Un univers onirique, dans un espace où la tendresse, l'humour, les peurs et le swing nous entraînent.</i>	20 F* et 25 F**
22 mars 14 h 30 et 16 h 30 Salle J. Brel	"DE L'AUTRE COTE DU MIROIR" Spectacle marionnettes à partir de 3 ans. Organisation Théâtre La Guignotte. <i>La merveilleuse aventure de Julie la chenille, enfermée dans une vieille armoire.</i>	15 F* et 20 F**
24 mars 20 h 15 Salle J. Brel	"SAN FRANCISCO" Reportage. Organisation Espaces-Culture-Loisirs. <i>Née de la ruée vers l'or, San Francisco est encore aujourd'hui une ville à part, l'une des plus belles et des plus contestataires villes du monde.</i>	30 F* et 35 F**
25 mars 20 h 30 Salle J. Cocteau	"ALBERT ET GILDAS CHANTENT LA VIE" Spectacle musical dès 12 ans. Organisation MJC Croix. <i>Un spectacle concert qui décoiffe, dérape et décape. Des artistes complets et exigeants qui chantent la vie avec le sourire...</i>	30 F* et 45 F**
26 mars 15 h Salle J. Brel	MUSIQUE ACCORDEON Un programme de haut niveau, passant de Rossini et Ravel à Piazzola. Organisation Accordéon Club de Croix.	GRATUIT
26 mars 17 h Salle J. Cocteau	"MADAME PELUCHE" par la Compagnie ABACA Organisation MJC Croix. <i>Du mime, de la danse et de la musique, dans un univers surprenant, sensible et poétique.</i>	30 F* et 35 F**
28 mars 20 h 30 Salle J. Brel	"SAXAQUATRE" Quatuor de saxophones <i>Le répertoire s'étend de la Renaissance à nos jours en passant par des œuvres originales pour quatuor de saxophones, créations et bien entendu par le jazz.</i>	35 F
29 mars 14 h 30 et 16 h 30 Salle J. Brel	SPECTACLE CREOLE par le théâtre Filetbulles Spectacle marionnettes à partir de 3 ans. Organisation Théâtre La Guignotte. <i>Un conte exotique (en Français) qui nous emmène dans un lointain voyage dans les îles du soleil.</i>	15 F* et 20 F**
31 mars 20 h 30 Salle J. Brel	CHANSON FRANÇAISE Avec Les Voyageurs Immobiles et Docteur Sigmund. <i>Photographies d'instant Rock, l'émotion en image, en bleu, lointaine et atrocement proche.</i>	30 F* et 35 F**
1 ^{er} avril 14 h, 17 h et 20 h 30 Salle J. Brel	CINEMA Organisation Esthésie. 14 h : <i>Tintin et le temple du Soleil</i> , 17 h : <i>Les disparus de Saint Agil</i> , 20 h 30 : <i>Abyss</i> .	
2 avril 15 h 30 Salle J. Brel	UN PIED DANS LE CRIME par la Troupe Révolution Organisation Foyer St Pierre. <i>Une "comédie polar", pour rire, plein de quiproquos, de malentendus, de frous-frous et de jupons...</i>	
8 avril : 20 h 9 avril : 16 h Salle J. Brel	BRINGUS Organisation école J.-B. Lebas. Des situations cocasses, des rencontres impévues, les Dieux de l'Olympe se font la fête...	10 F* et 20 F**

24 MARS - 31 MARS

EXPO

"Les Machines à Images"
présentée par Robert MARIE

Un siècle de techniques
cinématographiques.

Entrée gratuite - Salle J. Brel



Renseignements - Réservations

Office culturel : 20 72 57 16

MJC : 20 72 42 12

Théâtre La Guignotte : 20 89 24 92

Avec le soutien de :

la Municipalité de Croix

l'Office Culturel de Croix

DACOR

la Salle G. Philippe à Wasquehal

*prix adhérents - **prix non adhérents

SALON DE LA GASTRONOMIE ET DE LA TABLE



Ainsi, la salle G. Dedecker ouvrira une nouvelle fois ses portes les 25 & 26 mars prochains pour accueillir les producteurs de toute la région ainsi que des restaurateurs. En plus des animations traditionnelles, les visiteurs pourront apprécier cette année un plus grand nombre de démonstrations visuelles (flambages, travail du chocolat, du sucre, démonstrations de cocktails). Au programme du week-end, notamment, le

record du monde de la plus grande salade de fruits ainsi que l'intervention d'une confrérie régionale ! De nombreux lots seront à gagner grâce à une loterie organisée grâce à l'un des sponsors. Autant dire que le week-end des 25 & 26 mars sera marqué par une animation de choix. N'hésitez pas à contacter les organisateurs si vous souhaitez acheter vos entrées à l'avance.

Saveurs du Nord...
Depuis trois ans, maintenant,
l'Association
"LE PALAIS DES GOURMETS"
organise au début du printemps
le salon de la gastronomie.

Prix d'entrée : 15 F

(Gratuite pour les enfants de moins de 10 ans)

L'adresse :
Association

"LE PALAIS DE GOURMETS"
CAMPUS JEANNE D'ARC
157, rue de l'Hôtel de ville
59620 AULNOYE-AYMERIES

EXPOSITION

"Les artistes en herbe" de l'école Léon Blum exposeront leurs travaux dans le hall de la Mairie du 2 avril au 11 mai. L'intégration des œuvres des enfants parmi les expositions des artistes de la circonscription, aura lieu grâce au concours de la Mairie de Croix et de Monsieur Jacques Ferez organisateur des expositions croisiennes. Les œuvres seront visibles aux heures d'ouverture de la mairie.

MUSIQUE

Concert de printemps de la musique municipale de Croix. Au programme des œuvres de Ida Gotkowsky, Jean Louis Maes d'après Paul Eluard, John Darling, Serge Lancen, Patrick Poutoire sur les chansons de Claude François.

Dimanche 2 avril 1995 à 16 h
Salle Gustave Dedecker



Grâce à l'initiative de Madame LEPAUW et grâce à toutes les personnes qui la soutiennent, la ville de Croix participe au challenge jaune organisé par la ville de Wasquehal. Pour la deuxième année consécutive, les collectes organisées auprès des écoles et chez les commerçants ont permis d'apporter leur contribution. Suite à cette opération, l'association Enfant Sourire du Monde s'est vu remettre 10.000 F. Ces derniers vont compléter la somme destinée à l'achat d'un ordinateur adapté pour la petite Sophie, handicapée. Que les commerçants, les Croisiens, les responsables d'établissements scolaires et leurs élèves, les associations en particuliers la FNACA, le club J3 et bien entendu Madame LEPAUW, soient remerciés pour leur participation à la réussite du challenge jaune.

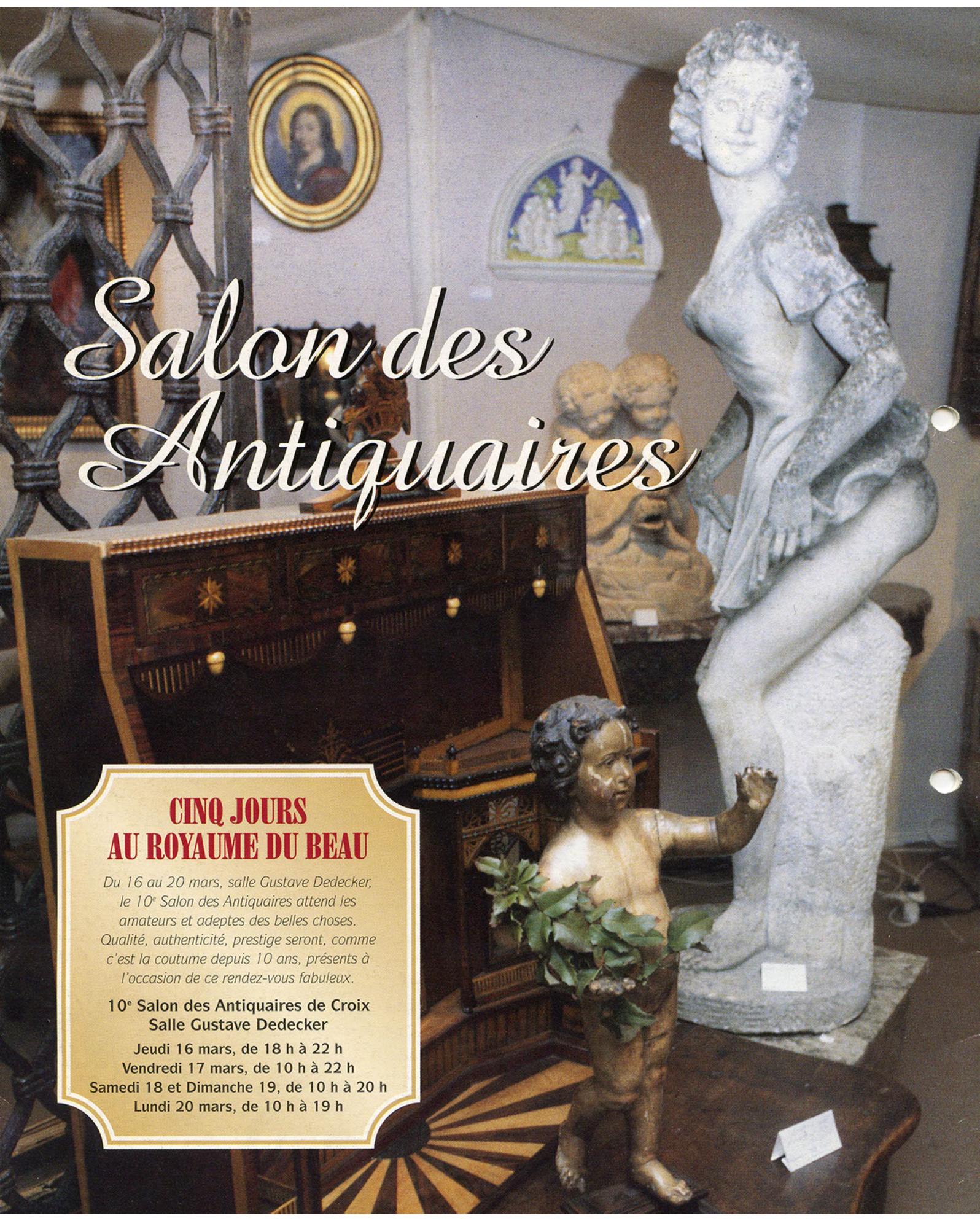
VISITE DES SERRES

Traditionnellement, la visite des serres municipales est organisée afin que toute personne intéressée puisse se rendre compte du fonctionnement d'un tel service et observer la production de plantes et fleurs.

A cette opération organisée par les services techniques de la ville et par l'association des Amis des Jardins succède une conférence permettant à Monsieur Patrick Bastien de prodiguer de précieux conseils. Tombola et vin d'honneur concluent la manifestation.

Samedi 29 avril à partir de 15 h
rue Winston Churchill à Croix.





Salon des Antiquaires

CINQ JOURS AU ROYAUME DU BEAU

*Du 16 au 20 mars, salle Gustave Dedecker,
le 10^e Salon des Antiquaires attend les
amateurs et adeptes des belles choses.*

*Qualité, authenticité, prestige seront, comme
c'est la coutume depuis 10 ans, présents à
l'occasion de ce rendez-vous fabuleux.*

**10^e Salon des Antiquaires de Croix
Salle Gustave Dedecker**

Jeudi 16 mars, de 18 h à 22 h

Vendredi 17 mars, de 10 h à 22 h

Samedi 18 et Dimanche 19, de 10 h à 20 h

Lundi 20 mars, de 10 h à 19 h